



Communiqué de presse

Montpellier, le 5 mars 2019

Commission permanente : focus sur les principales aides votées en faveur des Hautes-Pyrénées

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, a réuni le 21 février à Toulouse les élus de la Commission permanente, afin de voter un ensemble d'aides pour les 13 départements du territoire.

Zoom sur les principaux projets (liste non exhaustive) bénéficiant du soutien de la Région dans les Hautes-Pyrénées.

AGRICULTURE

Afin de renforcer la compétitivité des entreprises du secteur agro-alimentaire et viticole, par un soutien direct aux investissements matériels et immatériels, la Région a déployé **le dispositif Pass et Contrat Agroviti**, permettant d'accompagner les projets des PME et des grandes entreprises. Lors de cette commission permanente, 3 dossiers de projets multi-partenariaux d'approvisionnement de proximité du territoire des Hautes-Pyrénées ont notamment été accompagnés :

- **35 000€** en faveur de la **SCIC-SAS Mangeons Hapy**, pour financer la création d'une plateforme d'approvisionnement en produits locaux à **Tarbes**, des investissements matériels et immatériels et du recrutement,
- **118 000€** en faveur de l'**Association Villages Accueillants**, afin de financer la création d'une légumerie départementale à **Maubourguet**, des investissements matériels et des recrutements,
- **84 000€** en faveur de la **Communauté de Communes Adour Madiran**, pour financer l'aménagement d'un bâtiment abritant légumerie et plate-forme de distribution alimentaire à **Maubourguet** ainsi que des investissements matériels.

La Région soutient par ailleurs les nombreuses manifestations agricoles qui se déroulent sur le territoire et permettent la valorisation de l'agriculture, des produits agricoles, agroalimentaires, de la mer et du bois. A ce titre, **15 000€** sont mobilisés par les élus régionaux en faveur du **Salon de l'Agriculture** qui se déroule du 7 au 10 mars prochains à **Tarbes**.

CULTURE

La Région apporte son **soutien à la création audiovisuelle** dans l'ensemble du territoire. Dans les Hautes-Pyrénées, elle attribue notamment **30 000€** à la SAS Quartett Production pour la production du court métrage de fiction *La Vallée Blanche* d'Ethan SELCER.

ECONOMIE

Cheffe de file en matière de développement économique, la Région a déployé un nouveau panel d'interventions adaptées aux différentes étapes de développement des entreprises. Dans le cadre du dispositif « **Contrat Croissance Entreprise** », la Région attribue ainsi **70 000€** à l'entreprise Concept Metal, prestataire en tuyauterie, découpe, chaudronnerie, tôlerie fine et mécano soudure à **Louey** pour la réalisation d'un programme de développement. **100 000€** sont également attribués à l'entreprise dans le cadre du « **Contrat Immobilier d'Entreprise** » pour financer l'extension d'un bâtiment industriel existant, afin d'accroître ses capacités de production.

Dans le cadre du « **Contrat Immobilier d'Entreprise** », la Région apporte également son aide à la **SAS Mecamont Hydro à Lannemezan, à hauteur de 82 000€**. Spécialisée dans le transport par câble, l'hydroélectricité et l'industrie, l'entreprise est pilote d'un projet structurant de R&D collaborative - le projet LUTECE- qui va notamment permettre de développer de nouvelles technologies de câbles. L'aide régionale permet à Mecamont Hydro de réhabiliter un bâtiment industriel de 2 500 m² afin d'y installer un laboratoire de tests de câbles.

La Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée fait de l'innovation le levier principal de la croissance de demain. Dans le cadre de son **dispositif « Contrat Innovation »**, la Région mobilise ainsi **75 000€** pour accompagner la **société Nervures à Soulom**, dernier et unique concepteur-fabricant de parapentes en France. L'aide régionale permettra à l'entreprise de développer un logiciel innovant et inédit afin d'augmenter de façon significative les performances des voiles.

Le « **Pass Commerce de proximité** » permet quant à lui la mobilisation de :

- **60 000€** pour l'installation d'un commerce multiservice à **Castelnau-Rivière-Basse**
- **20 000€** pour l'aménagement d'un nouveau local d'alimentation générale à **Arrens-Marsous**
- **20 000€** pour l'aménagement du laboratoire de fabrication à **Saint-Laurent-de-Neste**

ENVIRONNEMENT & ENERGIE

Dans le cadre de la démarche « **1^{ère} Région à énergie positive d'Europe** », la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée soutient le développement d'énergies renouvelables. Dans les Hautes-Pyrénées, la Région finance par exemple à hauteur de **10 500€** une installation photovoltaïque en autoconsommation pour un garage Peugeot à **Bagnères-de-Bigorre**, portée par l'établissement B. Laloubère.

VITALITE ET ATTRACTIVITE DES TERRITOIRES & PLAN DE SOUTIEN AU BTP

La Région soutient la **création d'espaces associatifs et/ou mutualisés**, attribuant par exemple **47 000€** pour la création d'un espace

associatif mutualisé à **Sarriac-Bigorre**.

La Région soutient également la **rénovation énergétique des bâtiments publics** en mobilisant par exemple **12 000€** pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique de la salle multi-services à **Barlest**.

En faveur de **l'aménagement et la requalification des espaces publics**, la Région attribue par exemple :

- **119 000€** pour la requalification du centre bourg et l'aménagement d'une zone de rencontres et de loisirs sur la commune de **Juillan**
- **100 000€** pour l'aménagement des espaces publics du centre du village sur la commune de **Bazet**
- **81 000€** pour l'aménagement des espaces publics (rues Maréchal Joffre (tranche 2), Aveilhé et Halle centrale) à **Maubourguet**

Par ailleurs, dans l'objectif d'un aménagement équilibré du territoire, la Région soutient des projets de création de maisons et de centres de santé pluri-professionnels afin de maintenir et développer un égal accès aux soins de proximité dans les territoires déficitaires ou menacés de désertification médicale. Dans ce cadre, la Région attribue **140 000€** à la commune de Saint-Lary-Soulan, pour la création d'une maison de santé de santé.

Dans le but de consolider et développer le secteur du tourisme qui représente 10% du PIB régional, la Région mobilise :

- **54 000€** pour la modernisation de l'hôtel-restaurant de Londres à **Esquièze-Sère**
- **27 000€** pour la mise en place d'une nouvelle stratégie numérique et commerciale au Camping Pyrénévasion à **Sazos**
- **20 000€** pour la modernisation du camping Happy Pyrénées à **Saligos**

Les élus régionaux ont par ailleurs voté l'attribution d'une subvention de près de **14 000€** pour la **mise en place d'une signalétique 4 saisons sur les pistes de l'Espace Nordique du Val d'Azun**.

Enfin, à travers la labellisation et la mise en réseau des **tiers lieux** existants sur son territoire, la Région Occitanie souhaite améliorer la visibilité et valoriser ces espaces qui répondent au besoin des utilisateurs (travailleurs indépendants, salariés et employeurs) de disposer de lieux pouvant contribuer au travail collaboratif et à des nouvelles formes d'organisation. Dans les Hautes-Pyrénées, **l'Association Les Petits Débrouillards à Tarbes** est labellisée et bénéficie à ce titre d'une aide de **15 000€**.

Le +

Contrats Bourg-Centre : la Région et ses partenaires s'engagent pour le territoire haut-pyrénéen

Dans le cadre de sa nouvelle politique territoriale, la **Région se mobilise en faveur du développement et de l'attractivité des bourgs centres**. Sont notamment concernées les communes « villes centres » des bassins de vie ruraux, les communes de plus de 1 500 habitants qui remplissent une fonction de centralité vis-à-vis de leur bassin de vie, ainsi que les communes de moins de 1 500 habitants qui jouent un rôle « pivot » en termes de services dans les territoires de faible densité démographique.

Dans les Hautes-Pyrénées, les élus régionaux ont ainsi approuvé lors de cette commission permanente 3 contrats « **Bourg-Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée** » :

- Aureilhan
- Argeles-Gazost
- Arrens-Marsous, Aucun et Arras-en-Lavedan

Dans le cadre de ces contrats, la Région **pourra mobiliser ses dispositifs d'intervention afin d'accompagner des projets** portant notamment sur le cadre de vie, l'habitat, l'offre de services à la population dans les domaines de la santé, de l'enfance, de la jeunesse, de l'économie et du commerce, des sports, de la mobilité, de la culture, de l'environnement, ou encore des loisirs.

Contact presse :

Mathilde MASSON : mathilde.masson@laregion.fr - Tél. : 04 67 22 86 46 - 06 07 75 52 82

Service Presse : service.presse@laregion.fr

Suivez-nous sur le compte Twitter du service presse : [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)